

L'HISTOIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE EN VALLEE D'AOSTE

Elio Reinotti

Nous inaugurons une nouvelle rubrique dans laquelle M. Reinotti, ancien Directeur didactique et membre du Comité de Rédaction de la revue, nous donnera un aperçu sur l'histoire de l'école en Vallée d'Aoste.

L'histoire et les histoires

A côté de l'histoire générale, nécessairement synthétique, schématique, générique, nous trouvons beaucoup d'histoires monothématiques sur des secteurs de l'activité humaine: agriculture, industrie, commerce, art, voies de communication, moyens de transport, sport, etc...

Chaque aspect de l'histoire est lié et interdépendant des autres. Il arrive quand même parfois que dans l'histoire présentée par les manuels de tous les niveaux d'école, étant donnée la généralité du développement, émergent seulement les grands événements, les personnages principaux consacrés par la tradition historiographique, les dates fondamentales à rappeler, de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'on avance dans la carrière scolaire.

L'école aussi et, pour ce qui nous concerne directement, l'école élémentaire, a sa propre histoire, conditionnée par la situation sociale, politique, religieuse, économique, culturelle de chaque période de son développement.

L'école qui nous intéresse est une institution publique, de-

stinée à la généralité des enfants, avec son programme, ses limites, buts, objectifs, contenus, enseignants et ordonnement officiellement reconnus.

Je pense qu'il peut être intéressant pour les actuels opérateurs scolaires de découvrir le développement de l'école élémentaire publique et l'évolution de la profession d'enseignant, parallèlement au parcours de l'histoire générale de la communauté valdôtaine.

Les Nouveaux Programmes didactiques soulignent, dans la partie concernant "Objectifs et contenus" de l'Histoire, l'exigence d'une double prise de conscience:

" - che ogni giudizio e ogni discorso storico devono avere la loro fondazione nella ricerca e nella conoscenza delle fonti e nel rigore metodologico;

- che i problemi con i quali l'uomo si è dovuto confrontare si sono presentati in modi diversi ed hanno avuto soluzioni diverse in rapporto alle condizioni generali, ovvero ai quadri di civiltà, che hanno caratterizzato i vari periodi di storia umana".

Evidemment les "consapevolezze" doivent être les plus claires possible aux enseignants, avant qu'aux élèves. L'enseignant d'histoire générale et lo-

et Reverendissime per sonne François de Sales
 évêque de ces diocèses pour requérir par amon-
 nement un non des dits lieux les faire mener
 fins par les dits sieur Reverend sieur messire
 et aquette prière aquotta, et en je vend bien
 jeur supplier la dite grandeur de leur avoir
 un prêtre pour enseigner la dite école sur
 le pied de forme du collegé d'arts; et jusqu'à ce
 que les dits lieux qui souloit en profiter, soient
 capables pour la quatorzième, lesquels ont jugé
 a propos de deliberer tant pour l'éducation
 de la jeunesse, que dans l'esperance ou ils sont
 que ledit Reverend sieur maître d'école, sera
 obligé par si q. a le second et principalement
 les jours de fêtes et dimanches les Reverend sieur
 Curé et vicaires dans l'administration des
 saints sacrements et la célébration des divins
 offices, se voyant, si elle n'estant veu bien
 l'agrée, de lui présenter la Rose des écoles publiques
 qu'ils souhaitent, et les fins pour que sa q.
 choisir et nommer celui qui jugera le plus
 propre parmi ceux qui seront sur la dite liste

Chargeant le dit sieur de pour ce faire
 dresser et présenter telles requêtes qu'il verra
 de qu'on tout j'ai auord' aité, et lecture en a
 ont laucrit au pied de l'original d'un écrit
 avec ledit Reverend sieur Curé Roland fait
 au pied de dit original Jean Joseph Chénier
 sieur de Jean Nicolas Goyet Conseiller, Jean
 pierre r. aut. Conseiller, Jean François Cour-
 Conseiller, Jean François Baptiste d'Andrieux
 ou Conseiller, Jean Roland Curé, Jean Mathieu
 Verdelles vicair, et a été ames requisi-
 c'ont de la main du sieur filly fils en soy je
 signé au pied de l'original d'après ont Jean
 Antoine Joseph Vachet notaire et vicair
 Chateaux avec par ap.

Par copie fidèle P. P. P.

Joseph Allij Secrétaire

Archives communales de Lillianes, n. 816

ca, recuperandone gli itinerari fondamentali: dalla formulazione di domande, al reperimento di fonti pertinenti, all'analisi e discussione della documentazione, al confronto critico fra le diverse proposte".

L'origine de l'école élémentaire publique en Vallée d'Aoste

Quand est-ce qu'on découvre que l'une des tâches fondamentales de la société civile est celle d'alphabétiser les citoyens? Pourquoi naît-il cette exigence? Quelles conditions la font émerger et peuvent la satisfaire?

Comment fonctionnaient les premières institutions?

Quels étaient les programmes, les enseignants, les élèves? Aujourd'hui l'école élémentaire a pour but la formation de l'homme et du citoyen et, en même temps, a la tâche de promouvoir la première alphabétisation culturelle.

Avaient-elles d'autres buts, d'autres objectifs les premières écoles publiques en Vallée d'Aoste? Les caractères et les buts de l'école actuelle sont tirés de la "Costituzione della Repubblica"; de quoi s'inspiraient les programmes des premières écoles? Quelles valeurs, quels principes et réelles conditions de vie, quel-

les conceptions de l'homme, de la femme, de l'enfant dominant dans la société, se retrouvent dans l'école?

On pense que la première école élémentaire ait été fondée à Fontanemore en 1678.

Pierre Aguetaz, dans son testament, dispose que les responsables de la communauté de Fontanemore utilisent le revenu de 1000 écus pour payer "un magister, soit regent capable, qu'il choisiront d'an en an et perpétuellement... Lequel regent enseignera les petits enfants et jeunesse et tiendra escolle audict lieu et village de Fontanemore. Ausquels enfants dudict lieu a legué revenu annuellement et perpétuellement,

en priant Dieu pour luy...

Et ce tout a legué et ordonné pour le salut de son ame et repos de ses predecesseurs..."

Le texte du document a été trouvé et transcrit par le prof. Orfeo Zanolli à l'Archive Communale de Lillianes.

Comme on peut comprendre, il s'agit d'un acte privé de générosité de la part d'un homme riche et sensible vers la communauté d'appartenance laquelle devrait pourvoir à l'institution d'une école élémentaire pour enfants. Le bienfaiteur en échange, demandait l'engagement à faire prier pour son âme et pour celles de ses prédécesseurs.

Dans le deuxième volume de l'ouvrage sur l'histoire de Lillianes, à la page 291, le prof. Zanolli nous dit que l'école commença 100 ans après le testament d'Aguetz, en 1778, par délibération du Conseil Communal de Fontainemore, et qui fut confiée à un Vicaire, expressément nommé par l'Evêque.

Au début, la fondation de l'école ne correspondait pas toujours à son fonctionnement effectif (testateur encore vivant, insuffisance du revenu, contestations et difficultés de genres différents). Il est en tout cas sûr et démontré que la Vallée d'Aoste dès 1700 a réalisé de nombreuses et diffuses initiatives en faveur de l'école élémentaire publique, ce qui signifie une grande sensibilité et un esprit du réel.

Pierre Aguetz et d'autres nombreux fondateurs (religieux et laïcs) unissaient, en favorisant la communauté, sens civique et esprit religieux.

Au lieu de laisser tout ou partie de leurs avoirs seulement pour

des pratiques de pitié pour le suffrage des âmes à des œuvres religieuses ou à la bienfaisance publique, ils destinaient des sommes importantes à l'école, à la condition de prier pour les testateurs et pour leurs parents défunts.

A partir de 1785 l'Evêque d'Aoste insère, pour la première fois, dans le très détaillé questionnaire sur l'Etat de la Paroisse, complété à l'occasion de la visite pastorale, la voix ECOLE regroupée avec les fondations destinées aux œuvres pieuses avec les Missions et les distributions d'aumônes.

"Etat des Fondations à œuvres pies faites en faveur de la dite Eglise Paroissiale et des habitants du dit lieu. L'Ecole: N.N. a donné par Instrument du jour... an... et Notaire... le Capital de... portant Intérêt... Si c'est une rente constituée, et si c'est en bien fond on se rapportera et confirmera à l'article des revenus en biens fonds de l'Eglise pour l'enseignement de l'Ecole pendant tant de mois de l'année, et si les Capitaux viennent de quelque chapelle, ou de quelqu'autre manière, on le designera aussi par qui l'Ecole est enseignée, le temps prescrit pour la tenue de la dite Ecole et qui nomme le maître d'Ecole".

Les motivations et les causes qui portèrent à la naissance et au développement lent et graduel de l'école élémentaire publique furent certainement plus complexes et articulées que celles déclarées dans les actes des fondateurs.

Les chercheurs qui s'occupent des origines de l'école en Vallée d'Aoste ont approfondi l'analyse des documents et ont enrichi le

cadre historique par de nouveaux éléments.

Cent ans ont passé depuis la date de publication du pamphlet attribué à l'Evêque historien J.-A. Duc "Le clergé valdôtain et l'instruction publique", Aoste, 1894; soixante-dix ans depuis celle du livret de J.-M. Trèves "A la recherche de la fondation de nos écoles", Aoste, 1924. D'autres textes ont paru successivement, fruit d'ultérieures recherches, très soignées et conduites méthodiquement: "Les écoles dans le mandement de la Vallaise", chapitre IX du 2^{ème} volume de "Lillianes, histoire d'une communauté de montagne de la Basse Vallée d'Aoste" de Orfeo Zanolli, Aoste, 1986; "Le scuole di catechismo e d'intervento dello Stato", chapitre 1 du volume "Alle frontiere dello Stato", de Marco Cuaz, Franco Angeli Editore, Milano, 1988; "Dal chierichetto al cittadino - La scuola di base in Valle d'Aosta durante la rivoluzione francese ed il periodo napoleonico" de Cristina Fabbri, en "Questioni di storia della Valle d'Aosta contemporanea, Quaderno di ricerca e documentazione" par les soins de l'Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, n. 3, Aoste, 1990. Pour ceux qui aimeraient approfondir la connaissance de l'origine de l'école élémentaire publique en Vallée d'Aoste on conseille de lire, selon l'ordre chronologique de publication si possible, les ouvrages mentionnés ci-dessus, en essayant de comparer les objectifs et la conception historiographique des travaux, et les considérations personnelles des auteurs.